

d'acheminer aux provinces les rapports, commentaires et documents de recherche, surtout de nature économique et commerciale, que lui ont fait parvenir ses missions à l'étranger. Ces dernières ont en outre maintenu des contacts étroits avec les bureaux provinciaux dans leurs territoires respectifs.

Le Ministère a facilité la participation des provinces aux réunions d'organisations multilatérales comme l'OMS, l'OIIT, l'OCDE, le Conseil de l'Europe, la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, le Commonwealth et les institutions de la Francophonie. Il a également aidé à organiser les visites à l'étranger de premiers ministres et de délégations des provinces ainsi que celles de délégations étrangères dans les diverses provinces.

Sécurité et renseignement

La Direction générale des services de sécurité est chargée de la sécurité du Ministère ainsi que de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique canadienne de lutte contre le terrorisme international. Le programme de sécurité du Ministère comprend la protection des employés et des personnes à leur charge durant l'affectation outre-mer, la sécurité matérielle à l'Administration centrale et dans les missions à l'étranger, et la sécurité du personnel. La Direction générale assure en outre la coordination de la

politique et fournit des conseils sur la protection des diplomates étrangers et des personnes jouissant d'une protection internationale au Canada. Le Centre des opérations permet au Ministère de réagir 24 heures sur 24 aux crises qui peuvent survenir dans n'importe quelle région du globe. Il prépare à l'intention du gouvernement des recommandations touchant la coopération internationale contre le terrorisme, et coordonne la conduite des relations bilatérales et multilatérales du Canada dans ce domaine. Au cours de l'année à l'étude, deux importantes initiatives se sont traduites par des résultats concrets. L'Organisation de l'aviation civile internationale a adopté un nouveau protocole pour la répression des actes de terrorisme dans les aéroports internationaux, et le Canada et les États-Unis ont signé une déclaration afin de donner un cadre officiel aux consultations annuelles sur les mesures de coopération visant à combattre le terrorisme international.

La Direction générale du renseignement extérieur recueille, analyse et diffuse de l'information sur les capacités, les intentions et les activités de gouvernements, d'organismes et de citoyens étrangers. Son rôle est de fournir au gouvernement des renseignements pertinents, opportuns et préanalysés pour protéger les intérêts du Canada et faciliter la conduite de ses relations extérieures. Elle comprend quatre directions chargées respectivement du renseignement politique, du renseignement économique, des services de renseignement et des entrevues.